



## Comité directeur

### Compte rendu de réunion

<b><u>Objet de la réunion</u></b> Tous sujets d'actualité	<b><u>Date de rédaction</u></b> 18-04-2019
<b><u>Date / heure de début / durée</u></b> 13 avril 2019 de 14h à 18h30 14 avril 2019 de 9h à 11h30	<b><u>Rédacteur</u></b> Philippe Zwaenepoel
<b><u>Lieu</u></b> Rungis	<b><u>Nom du fichier</u></b> CD_CR_reunion13&14-04-2019
<b><u>Participants</u></b>  Voir listes de présence	<b><u>Destinataires (À):</u></b> Ligues Comité directeur DTN Secrétariat fédéral
<b><u>Absents</u></b> Voir listes de présence	<b><u>Destinataires pour information (Cc:)</u></b>

#### SOMMAIRE

Mot du Président	(J-P. Sinanian)
Elections internes au sein du comité directeur	(J-P. Sinanian)
Commission communication développement – projet e-boutique	(N. Henric / M. Massé)
Réforme Blackball (situation)	(N. Henric / E. Leroux)
Situation financière	(V. Rouchon)
Budget prévisionnel 2019/2020	(V. Rouchon, G. Mathias)
Harmonisation des dispositions financières	(V. Rouchon, G. Mathias, V. Cardineau)
Gestion des licences	(G. Mathias, V. Rouchon, C. Schaffran)
Paris 2024	(E. Vaquier, J-P. Sinanian)
Collaboration avec Décathlon ; billard au féminin	(P. Reynaert, J-P. Sinanian)
Commission administrative : RGPD / Textes / Financement du sport/ ligue Guadeloupe	(C. Mesny)
Propositions de modification des codes sportifs - validation	(Pts de commissions sportives)
Réforme Américain (situation)	(L. Goodwin)
Sélectionneur Snooker	(M. Massé)
Pôle formation	(E. Vaquier, M. Massé)
Synthèse : état d'avancement du projet fédéral	(P. Zwaenepoel)
La parole au président de la ligue de Normandie	(D. Béton)
Questions diverses – préparation de l'ODJ de l'AG de juin	(J-P. Sinanian)
Dates des prochaines réunions	

## Compte rendu

### Le mot du président

Le président présente les excuses des personnes invitées et empêchées, tout en regrettant leur absence.

JPS se félicite des retombées médiatiques de Billard2024 (conférence de presse, WTT) et des premiers résultats de la collaboration avec Décathlon (billard au féminin, ...). Il faut poursuivre dans cette voie, et renforcer notre communication externe, en la professionnalisant (convention avec Alan Communication, augmentation du temps de travail de N. Henric avec une journée par semaine consacrée à la communication,...).

Le président se dit accablé par la multiplication des dossiers disciplinaires, consécutifs à l'abus d'alcool pendant les compétitions ; il souhaite qu'à l'instar de la pétanque, la fédération instaure à terme des contrôles d'alcoolémie.

Il renouvelle sa confiance et ses remerciements à C. Schaffran qui œuvre à remettre FFBsportif sur pied dans un contexte difficile.

### Elections internes au sein du comité directeur (J-P. Sinanian)

- Président de la commission « formation-jeunesse » : E. Vaquier, actuel président coopté, seul candidat, élu avec 19 voix pour et une abstention.
- Président de la commission de surveillance des opérations électorales : Serge Lecroart, actuel président coopté, seul candidat, élu avec 18 voix pour et deux abstentions.
- Les commissions « Communication » et « Développement » sont actuellement sans responsable ; il est proposé de les fusionner, les deux domaines étant imbriqués, ce que permet le règlement intérieur, et d'attendre le résultat des élections complémentaires de juin 2019 (2 postes à pourvoir) pour procéder à l'élection d'un(e) président(e) de la commission « Communication-développement ». D'ici là, le président assurera l'intérim.

### Commission communication développement – projet e-boutique (N. Henric / M. Massé)

Le projet d'e-boutique correspond à un service externalisé ayant pour but de répondre aux besoins suivants :

- faciliter les commandes pour les équipes de France ;
- développer des produits de communication de la fédération ;
- proposer de nouveaux services pour mettre en valeur : l'encadrement dans les clubs, les arbitres, les dirigeants, les équipes de France... ;
- promouvoir et dynamiser l'image de la fédération au travers de la distribution de produits « logotypés » (ex : produits du kit club) ;
- communiquer davantage autour du collectif France et aider à la recherche de partenaires et équipementiers.

Le public visé concerne les licenciés (ligne de vêtements et accessoires), ainsi que la fédération, les ligues et les clubs (objets de communication, polos "école nationale de formation", "initiateurs et animateurs", "arbitres", ...).

L'appel d'offres s'est traduit par deux propositions commerciales émanant d'une part de Kelio&VDS91, et d'autre part de l'Atelier Pub.

Ces deux propositions comportent des prestations similaires et des prestations particulières spécifiques, pour des tarifs sensiblement différents. L'étude comparée des deux propositions est en cours, avec pour objectif d'obtenir le service voulu, tout en équilibrant le budget qui lui est consacré (opération blanche).

La mise en œuvre effective de l'e-boutique est prévue en septembre 2019.

Nota : Décathlon a également évoqué la possibilité pour les clubs de commander en ligne des polos dans un avenir proche (polos floqués uniquement, pas de broderie). La proposition de Décathlon peut cohabiter avec la mise en place d'une e-boutique qui répond également à d'autres besoins de la FFB. Les clubs choisiront de commander leurs polos sur l'e-boutique (polos floqués ou brodés), ou chez Décathlon (polos floqués).

### **Réforme Blackball (situation) (N. Henric / E. Leroux)**

Le dossier avance, mais toutefois moins vite que souhaité en raison de la faible réactivité des responsables régionaux. Leurs réponses sont notamment attendues pour la tenue d'une réunion de concertation programmée en mai.

L'offre sportive régionale doit être soutenue et encouragée, afin d'offrir des alternatives de qualité aux tournois nationaux, lesquels ne peuvent satisfaire toutes les demandes d'inscription.

A noter que, malheureusement, il n'y aura pas de tournoi national en septembre, aucune structure ne s'étant manifestée pour l'organisation de cet événement.

De manière récurrente, les tournois manquent de bénévoles pour arbitrer les matchs, ce qui conduit parfois les joueurs à arbitrer. En cause : les moyens limités de la fédération qui ne permettent pas d'augmenter les défraiements des arbitres pour leurs frais de déplacements et/ ou d'envisager des vacations pour des prestations d'arbitrage.

### **Situation financière (V. Rouchon)**

La trésorière présente l'avancement des principales lignes de dépenses et de recettes, en les commentant. Pour les rentrées « licences », le taux de réalisation est actuellement de 97%. Les dépenses sont à 68% contre 52 % à la même époque, la saison précédente. Le budget « communication » devrait être sensiblement dépassé (kits clubs, ...). Il y aura pour cette saison une augmentation des dépenses à l'international dans toutes les disciplines.

D'une manière générale, l'offre sportive semble trop importante pour toutes les disciplines par rapport au nombre de licenciés.

Le bilan financier détaillé de Paris2024 est en cours de finalisation (voir § correspondant).

Au final, pour l'ensemble du budget, à la fin de la saison, les recettes devraient équilibrer les dépenses (atterrissage à 0).

### **Budget prévisionnel 2019/2020 (V. Rouchon, G. Mathias)**

Les montants des licences restent inchangés pour la saison 2019-2020.

Le budget prévisionnel s'appuie sur les hypothèses suivantes :

- stabilité des recettes licences,
- des augmentations de dépenses : masse salariale (recrutement de N. Henric) ; la ligne « frais de gestion E2I » a été augmentée en prévision de la gestion de FFBsportif par ce prestataire ; communication (convention avec Alan Communication) ; systèmes d'information (FFBsportif, ...)
- Des diminutions de dépenses : commissions sportives (moins de championnats internationaux) ; frais de gestion (locations de bureaux).

Au final, le budget présente un déficit contenu de 21 k€ dont le montant sera imputé sur les réserves.

Le budget est adopté à l'unanimité par les membres du comité directeur.

Nota : il n'est pas dans la vocation d'une fédération sportive d'accumuler des excédents dépassant les besoins en fonds de roulement.

### **Harmonisation des dispositions financières (V. Rouchon, G. Mathias, V. Cardineau)**

Les dispositions financières 2019-2020 se présentent sous la forme d'un document de 23 pages, comportant des dispositions générales et des dispositions particulières pour chaque discipline.

Les objectifs qui ont prévalu lors de l'élaboration de ce document étaient les suivants : organiser, uniformiser, standardiser, coordonner (avec les cahiers des charges des championnats, avec le budget).

### **Gestion des licences (G. Mathias, V. Rouchon, C. Schaffran)**

L'effectif des licenciés restera stable, voire en légère baisse en 2018-2019, compte tenu de la conjonction de deux phénomènes :

- baisse des effectifs carambole compensée par la hausse des effectifs blackball ;
- baisse des effectifs de certaines ligues (Hauts-de-France, Normandie, ...), compensée par la hausse des effectifs d'autres ligues (Bretagne, Occitanie, Pays-de-la-Loire...).

Le vieillissement des joueurs carambole (59.6 ans en 2013 ; 61.3 ans en 2019) est préoccupant pour l'avenir, de même que la baisse des Pass Billard Scolaire (1141 Pass en 2016-2017 contre 664 actuellement).

La fédération pourrait disposer aujourd'hui peut-être du double de licenciés, si tous les clubs de billard étaient affiliés, et si tous les clubs affiliés licenciaient tous leurs adhérents. La nomination d'un(e) responsable « licence » au niveau de la fédération (Gérard Mathias ?) et d'homologues au niveau des ligues est une hypothèse à envisager, pour sensibiliser, relancer, visiter les différents prescripteurs de la licenciation.

#### **Paris 2024 (E. Vaquier, J-P. Sinanian)**

Le bilan financier définitif détaillé par postes de Paris2024 sera transmis aux membres du comité directeur, dès sa finalisation.

Les premières estimations font état d'un coût net pour la fédération qui s'élève à 45-50 k€.

Le World Team Trophy (WTT) a été très apprécié des joueurs ; si la salle n'était pas remplie, de nombreux passionnés de billard ont fait le choix de suivre les matchs sur la chaîne olympique, dont la qualité de retransmission mérite d'être soulignée. A noter que le ministère des sports était représenté, mais pas le COJO.

La concorde affichée par les différentes confédérations n'a pas tardé à se fissurer après le WTT, en particulier entre la WCBS et les représentants du snooker professionnel.

La candidature du billard aux JO2028 de Los Angeles sera à nouveau présentée par la WCBS en partenariat avec d'autres acteurs, non encore connus.

Nota : la fédération envisage, si les conditions s'y prêtent, de profiter de la couverture médiatique des JO de Paris2024 pour organiser un événement de même type que le WTT. D'autres fédérations dont la candidature n'a pas été retenue auraient des intentions similaires.

#### **Collaboration avec Décathlon ; billard au féminin (P. Reynaert, J-P. Sinanian)**

Cinquante clubs ont participé à l'opération « Billard au féminin » en collaboration avec les magasins Décathlon, avec des retours positifs pour 47 d'entre eux. Remerciements au secrétariat fédéral qui a réussi à assurer l'intendance, en liaison avec M. Dejardin, pilote de l'opération pour la fédération.

Le club de Ronchin va organiser avec Décathlon 2 opérations de promotion du billard les 17 avril et le 8 juin (date à confirmer), rue des tanneurs à Lille, consistant en des matchs défis avec les passants, avec possibilité de gagner des billards BT100 ou des séances d'initiation au club.

Ces deux journées se traduiront également par des vidéos, à l'exemple de celle-ci réalisée pour une journée de promotion du tennis de table :

<https://www.facebook.com/Decathlon.France/videos/989049544616514/>

La collaboration de la fédération avec Décathlon sera présentée aux participants de la prochaine assemblée générale de la CEB.

Plusieurs produits innovants sont attendus de l'enseigne dans les prochains mois : billard américain pliable de plus grandes dimensions, nouvelle queue, billard carambole 1/3 de match ...

Toujours pour assurer la promotion du billard, Décathlon pourrait être associé au tournoi de journalistes sur Paris, proposé par Alan Communication.

A noter sur l'agenda des clubs pour s'y associer, l'opération Vitalsport de découverte et de promotion des sports organisée chaque année par Décathlon en septembre.

#### **Commission administrative : RGPD / Textes / Financement du sport/ ligue Guadeloupe (C. Mesny)**

- **Règlementation Générale de la Protection des Données**

La fédération gère différents fichiers (licenciés, salariés, contacts). A ce titre, elle doit se mettre en conformité avec la RGPD :

- Nommer un délégué à la protection des données (pour la fédération : la présidente de la commission administrative) ;
- Recenser les traitements de données et prioriser les actions ;
- Analyser les risques et établir des procédures internes pour protéger les données personnelles.

Concrètement, dans l'immédiat, il est nécessaire de publier un document sur le site concernant la politique fédérale de protection des données personnelles.

La profession n'a pas à être demandée dans les formulaires car elle n'est pas utile au traitement.

Il faut demander aux ligues, CDB et clubs de se mettre en conformité avec la RGPD.

Les licenciés doivent être informés de l'utilisation qui sera faite de leurs données personnelles afin de donner leur accord.

#### • **Textes**

Différentes corrections doivent leur être apportées ; il faut notamment supprimer des textes les références aux commissions de discipline et d'appel pour les affaires de dopage, aujourd'hui supprimées, les affaires de dopage étant traitées seulement par l'Agence française de lutte contre le dopage.

#### • **Contrôle d'alcoolémie**

A l'exemple de la Fédération française de pétanque, pour lutter contre l'abus d'alcool et ses conséquences dommageables en termes d'image, de santé, d'incivilités, de conflits en tout genre, le comité directeur se prononce pour la mise en œuvre de contrôles d'alcoolémie lors des compétitions, visant tous les acteurs concernés (joueurs, arbitres, marqueurs, délégués...), la sanction en cas de contrôle positif étant l'élimination de la compétition.

Ces contrôles devront pouvoir être diligentés par des personnes spécialement habilitées, notamment des élus des comités directeurs de la fédération et des organes déconcentrés.

Les textes correspondants vont être établis par la commission administrative et présentés à l'AG de janvier 2020.

#### • **Guadeloupe**

La Guadeloupe compte aujourd'hui 3 clubs qui souhaitent s'associer au sein d'une ligue régionale à créer (à noter que la Guadeloupe a connu la présence d'une ligue de billard par le passé, ligue dissoute pour des raisons disciplinaires).

Pour étudier le bien-fondé de cette demande, le bureau a souhaité prendre connaissance du projet sportif, administratif et financier de la future ligue, projet qui ne lui a pas encore été communiqué.

#### **Propositions de modification des codes sportifs - validation (Pts de commissions sportives)**

Il est demandé aux responsables des commissions sportives nationales d'adresser au secrétariat fédéral un document synthétique listant les modifications proposées dans les codes sportifs pour la saison prochaine.

Le comité directeur se prononcera sur la validation des codes sportifs par vote électronique.

#### **Réforme Américain (situation) (L. Goodwin)**

Propositions avancées pour la réforme :

- Retour des finales regroupées avec les 4 modes de jeu ;
- Retour au double KO
- Création de deux catégories (U17 et U23) en remplacement de la catégorie juniors U18 ;
- Augmentation du nombre de places attribuées pour les demi-finales et finales du championnat de France suite à l'intégration obligatoire des DROM-COM<sup>1</sup> en finales de France et l'ajout de places qualificatives par les TN.

Globalement, l'américain reste confronté à la raréfaction des salles commerciales et à la faiblesse des effectifs, qui conduisent à des déplacements importants et beaucoup de forfaits. Les joueurs sont parfois contraints d'être directeurs de jeu.

<sup>1</sup> Départements, régions et collectivités d'outre-mer

Parmi les solutions envisageables à cette problématique, sont évoqués :

- l'autorisation donnée aux joueurs étrangers de participer à nos championnats (voir questions diverses).
- le développement de la pluridisciplinarité dans les clubs : les clubs carambole, par exemple, confrontés à une baisse du nombre d'adhérents ou soucieux de rajeunir leurs effectifs pourraient introduire une ou plusieurs tables d'américain dans leurs salles (substitution ou ajout aux tables carambole) ;

### **Sélectionneur Snooker (M. Massé)**

Conformément à la convention individuelle des sélectionneurs nationaux, S. Ochoiski a été entendu le 13 avril par le président, le DTN et les deux vice-présidents fédéraux P. Reynaert et E. Vaquier, concernant les manquements répétés au devoir de réserve qui lui ont valu d'être suspendu de ses fonctions de sélectionneur-entraîneur pour le snooker depuis le 14 mars.

Après délibérations, et à l'issue d'un vote à bulletins secrets, le comité directeur a décidé de mettre fin aux fonctions de sélectionneur et entraîneur national, et instructeur fédéral pour le snooker de S. Ochoiski. Cette décision fera l'objet d'une publication sur le site fédéral.

### **Pôle formation (E. Vaquier, M. Massé)**

Pour alléger les contraintes liées à la préparation et à l'obtention du diplôme fédéral d'initiateur (DFI), le format a été revu pour passer de six journées en présentiel à seulement trois journées :

- Un stage de deux jours pour la formation spécifique (carambole ou billards à poches)
- Une journée dédiée aux deux épreuves de certification

La formation « théorique » commune à tous les candidats (options carambole et billards à poches) s'effectue en formation à distance.

Malgré ces allègements, le succès n'est pas au rendez-vous, avec peu de candidats inscrits aux sessions prévues. Si les formations de CFA (niveau 1) fonctionnent bien, la montée en compétence avec le DFI (niveau 2) ne suscite pas l'intérêt escompté.

Il faut réfléchir avec les ligues, CDB et clubs aux pistes possibles pour motiver les animateurs à passer le DFI, la formation étant un levier incontournable pour développer les effectifs, ou au minimum les maintenir à niveau.

Les objectifs du portail de formation du billard en cours de création : <https://billard.sportteef.com/> sont, d'une part, d'inciter le grand public à découvrir et à s'intéresser au billard, et d'autre part, de mettre à la disposition des licenciés, via la création de comptes avec codes d'accès, des ressources spécifiques par type de compétence recherchée, pour se former à distance. Par type de compétence, il faut entendre le jeu proprement dit, la formation, la direction de jeu, l'arbitrage, la gestion de club, ... Le contrôle de connaissances peut notamment être réalisé par des quizz.

Le chantier jusqu'à son achèvement s'annonce considérable, mais on prévoit une mise à disposition progressive des ressources, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### **Synthèse : état d'avancement du projet fédéral (P. Zwaenepoel)**

Il faut en fait parler de deux projets menés en symbiose : le projet fédéral 2017-2020 où les mandants sont les clubs et licenciés, et la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2020, signée avec le ministère des sports en contrepartie d'un soutien financier.

A mi-parcours de l'olympiade, la plupart des actions prioritaires prévues dans le projet fédéral sont soit réalisées, soit bien engagées (cf. les points évoqués supra dans le présent compte rendu). Les effectifs du blackball sont en croissance (+ 12% en 3 ans) ; les objectifs fixés par plusieurs indicateurs de la convention pluriannuelle d'objectifs sont atteints (effectifs féminines, U21, ...).

Parmi les points négatifs, il faut signaler le vieillissement et la diminution des effectifs carambole, la baisse du nombre de Pass Billard scolaire, et toujours un certain nombre de clubs s'affranchissant des règlements fédéraux.

La proposition faite de tenir des fiches d'actions opérationnelles pour permettre au comité directeur de jouer pleinement son rôle de maître d'ouvrage n'a été mise en œuvre que par un nombre très limité de responsables d'actions, et il faut en tirer les conséquences en abandonnant cette méthode de travail.

Les vingt mois à venir jusqu'à la fin de l'olympiade doivent permettre de poursuivre et de concrétiser les efforts accomplis en termes de communication externe (Billard 2024, Décathlon, ...) en levant en parallèle certains blocages identifiés au niveau des clubs (cf. thème du colloque des délégués de ligue de juin 2019).

### **La parole au président de la ligue de Normandie (D. Béton)**

Point non abordé en raison de l'absence de D. Béton, empêché.

### **Questions diverses**

#### *Joueurs étrangers :*

La commission nationale américain soulève le problème de l'intégration de joueurs étrangers des pays limitrophes dans les championnats individuels, afin d'augmenter le nombre de compétiteurs et le niveau des championnats, sachant des pays limitrophes accueillent actuellement sans conditions des joueurs français, et que cette question peut concerner d'autres disciplines que l'américain.

Le règlement intérieur limite actuellement l'accès des joueurs étrangers par des conditions de résidence pour éviter l'entrée d'éventuels « chasseurs de primes ». Extraits :

- Un « joueur européen » peut participer aux compétitions fédérales s'il justifie d'une résidence principale en France en en fournissant la preuve.
- Un « joueur étranger » peut participer aux compétitions fédérales s'il justifie d'une résidence principale en France d'au moins une année en en fournissant la preuve.

Pour avancer sur ce dossier, il est demandé à chaque commission sportive d'établir une note sur les avantages et inconvénients qu'il y aurait, pour leur discipline, à ouvrir davantage la porte des championnats individuels aux étrangers européens et non-européens.

### **Préparation de l'ODJ de l'AG de juin (J-P. Sinanian)**

Le thème « développement des clubs » fait consensus en tant qu'objet de la conférence des délégués de ligue avant l'AG du dimanche 16 juin 2019.

Parmi les questions à traiter :

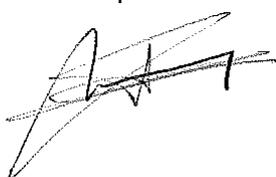
- Pourquoi certains clubs arrivent à avoir 20 licenciés par table alors que d'autres n'en ont que 5, la moyenne étant à 10 ?
- Comment motiver les animateurs de clubs à se former au DFI ?
- Comment créer des responsables « licences » au sein des ligues (et CDB), chargés de la liaison avec les clubs ?
- Quelle politique tarifaire pour les clubs ?
- ...

### **Dates des prochaines réunions**

- CD : **21&22 septembre 2019** (initialement prévue les 14&15 septembre 2019)
- CD : 14&15 décembre 2019
- AG : 18&19 janvier 2020
- CD : 4&5 avril 2020
- AG : 13&14 juin 2020

Le président remercie les participants, leur souhaite un bon retour et clôt la réunion à 11h30.

Le président



Jean-Paul Sinanian

Le secrétaire général



Philippe Zwaenepoel